



Pour plus d'information, visitez notre site : [www.fodgac.fr](http://www.fodgac.fr)

Paris, le 12 janvier 2016.

Objet : situation des Ouvriers d'Etat de la DGAC.

Monsieur le Directeur Général,

Le Ministre de la Défense a annoncé, lors d'un CT extraordinaire le 16 décembre 2015, l'embauche pour 2016 de 330 ouvriers d'Etat. Jusqu'à présent, les quelques embauches réalisées au Ministère de la Défense se faisaient sur des fonctions Aéronautiques, de Frigoristes, de Mécaniciens diésélistes et de Pyrotechniciens. Pour 2016 les embauches obtenues doivent permettre de recruter dans de nouvelles fonctions comme : Chaudronnier, Mécanicien pétrolier et Electrotechnicien. Les embauches ne se feraient plus sur quatre professions dites « prioritaires » mais seraient étendues à trois nouvelles. Le Ministère de la Défense a donc obtenu de la part de la Fonction Publique et du Budget une nette évolution sur le moratoire des recrutements Ouvriers d'Etat en nombre, mais également en fonctions.

Il nous semble que la DGAC doit également intervenir pour qu'une même évolution soit possible au profit de ses services. Actuellement, la Fonction Publique a restreint les embauches DGAC et ENAC sur des fonctions d'électrotechniciens, climaticiens, aéronautique et logistique. Comme vous le savez, l'Informatique de Gestion est dans une situation très difficile. FO a toujours dénoncé une interdiction injustifiée au regard des arguments de la Fonction Publique, qui condamnent sans appel les choix stratégiques de la DGAC. D'autres fonctions sont aussi concernées, comme les Spécialistes Laboratoire au STAC, en logistique pour les fonctions supports, certains postes de magasiniers, et l'Hygiène et la Sécurité du travail.

Nous tenons également à vous préciser que pour FO, ce point sur les recrutements d'Ouvriers d'Etat est important dans le cadre de la négociation protocolaire 2016-2018. Ce sujet fait clairement partie de la revendication FO au sujet des effectifs, comme nous vous l'avons déclaré en plénière.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le secrétaire général SNPACM-FO

Jean-Christophe MAZIN

